

DOCUMENT-1

PRIORITÉS PROPOSÉES POUR LE MANDAT DU CONSEIL 2023-2026

PRIORITÉS PROPOSÉES POUR LE MANDAT DU CONSEIL 2023-2026

Ottawa, qui compte un peu plus d'un million d'habitants, est une ville prospère, viable, inclusive et résiliente.

La Ville reconnaît qu'Ottawa est bâtie sur le territoire traditionnel de la Nation Anishinabe Algonquine et aspire à créer et à cultiver une relation réciproque avec cette nation et les communautés et organismes autochtones en milieu urbain. Elle reconnaît en outre le droit inhérent des Autochtones à l'autodétermination et à l'autogouvernance. Dans l'espoir d'une réelle réconciliation, elle travaille avec la Nation Anishinabe Algonquine et les communautés autochtones urbaines pour répondre aux besoins et régler les problèmes émergents et systémiques, soutenir les approches autochtones et améliorer les services municipaux fournis aux membres des Premières Nations, et des communautés métisses et inuites.

OBJECTIFS À LONG TERME (10 ans et plus)

Objectif 1 – Les résidentes et résidents ont une bonne qualité de vie et habitent des quartiers diversifiés, inclusifs, sécuritaires, connectés, accessibles et abordables.

Objectif 2 – Les résidentes et résidents bénéficient d'un environnement bâti durable et inclusif favorisant la lutte contre les changements climatiques.

Objectif 3 – Économiquement prospère et diversifiée, Ottawa attire des gens souhaitant s'y établir, y travailler, y étudier et y investir ainsi que des touristes.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

(Éléments prioritaires pour les quatre années du mandat du Conseil)



Une ville avec des logements abordables qui est plus vivable pour tous.



Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles.



Une ville verte et résiliente.



Une ville avec une économie diversifiée et prospère.

À PROPOS DES PRIORITÉS

Les priorités proposées pour le mandat du Conseil 2023-2026 s'articulent autour de nos objectifs à long terme (10 ans et plus) et de quatre priorités stratégiques (éléments prioritaires pour le mandat du Conseil) et comprennent des objectifs stratégiques, des résultats et des indicateurs de performance. Voici la définition de ces principes :

- **Objectifs à long terme**
Réalizations et situations souhaitées dans 10 ans et plus.
- **Priorités stratégiques**
Éléments prioritaires exprimant de façon globale ce que la Ville compte réaliser durant le mandat du Conseil.
- **Objectifs stratégiques**
Énoncés relatifs à chaque priorité stratégique qui précisent ce qu'il faut prioriser, modifier et améliorer durant le mandat du Conseil.
- **Résultats**
Aboutissements d'un objectif stratégique durant le mandat du Conseil.
- **Indicateurs de performance**
Mesure quantitative servant à confirmer l'obtention d'un résultat au fil du temps.

Une fois approuvées par le Conseil, les priorités pour le mandat 2023-2026 servent d'assise au Plan stratégique de la Ville 2023-2026, le principal outil de communication résumant la vision du Conseil et l'orientation du mandat de ce dernier. La publication du Plan permet aux résidentes et résidents de comprendre les orientations stratégiques de la Ville.

PRIORITÉS PROPOSÉES POUR LE MANDAT DU CONSEIL 2023-2026

Une ville avec des logements abordables qui est plus vivable pour tous.

L'une des grandes priorités de la Ville d'Ottawa est d'investir dans des services influant sur la vie des gens, notamment ceux dans le besoin. Cette priorité stratégique vise à aider les personnes en élargissant l'accès à diverses options de

logement, dont des logements abordables, et en améliorant l'accès aux ressources de soutien en santé mentale et liée à la consommation de substances, aux services d'urgence, d'emploi et de garde d'enfants agréés, ainsi qu'aux parcs, à la culture et aux loisirs.

Ottawa est une ville où beaucoup de gens vivent confortablement. Se distinguant par son mélange culturel et son multilinguisme, Ottawa possède une économie forte et une population très instruite. On constate toutefois qu'il est de plus en plus nécessaire d'appuyer les personnes ayant un revenu faible ou moyen. Pour que les personnes seules et les familles de toutes tailles aient accès à des options de logements abordables, il faudra améliorer la gouvernance et la gestion des systèmes avec l'aide des fournisseurs de logements, utiliser les terrains municipaux et stimuler les partenariats. La simplification des processus d'approbation et les changements de zonage visent à accroître le nombre et le type de logements, notamment dans les carrefours et les couloirs de transport en commun. Un des principaux objectifs est de mettre en œuvre des approches fondées sur des pratiques exemplaires pour éliminer l'itinérance chronique en améliorant l'offre de logements abordables ou avec services de soutien, et de voir à ce que le réseau de services et de ressources de soutien soit coordonné, équitable et agile pour pallier les lacunes et réduire les chevauchements. Une façon d'aider les gens à aller de l'avant est de les aider à trouver un logement avec le soutien nécessaire pour le conserver et à obtenir des services en santé mentale et liée à la consommation de substances. Des modèles de services d'urgence et d'intervention en situation de crise seront proposés pour répondre à la demande et améliorer les résultats. Enfin, un meilleur accès aux parcs nouvellement construits et réaménagés ainsi qu'aux programmes et installations culturels et récréatifs aide les résidentes et résidents à garder la forme, tant physique que mentale.

Plus précisément, nous voulons atteindre les objectifs stratégiques et obtenir les résultats suivants :

Tableau 1 : Une ville comptant des logements abordables et où il fait bon vivre – Objectifs stratégiques et résultats

Objectif stratégique	Résultats souhaités d'ici 2026	Indicateurs de performance
<p>1. Bonifier les options de logement, y compris de logements très abordables ou dont le loyer est inférieur au prix du marché, à proximité du transport en commun, utiliser les terrains municipaux et chercher à obtenir du financement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de plus d'options de logement abordables aux personnes seules et aux familles de toutes tailles. • Amélioration de la gouvernance et de la gestion des systèmes avec l'aide des fournisseurs de logements. • Création de débouchés avec la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa, Logement communautaire d'Ottawa et d'autres partenaires. • Mesures de soutien adaptées culturellement pour les Autochtones en situation d'itinérance. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 a) Nombre de ménages bénéficiant d'un logement, selon les listes d'attentes du Registre. • 1 b) Nombre de logements très abordables ou dont le loyer est inférieur au prix du marché pour des ménages de toutes tailles, comme il est précisé dans les accords de contribution.

Objectif stratégique	Résultats souhaités d'ici 2026	Indicateurs de performance
<p>2. Augmenter l'offre de logements et favoriser l'intensification.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de plus de logements, tous types confondus. • Simplification des processus d'approbation et adoption d'un règlement de zonage plus efficient, efficace et équitable. • Diversité accrue des logements dans les quartiers, notamment dans les carrefours de transport en commun, les zones protégées des grandes stations de transport en commun et les couloirs de transport en commun. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 a) Nombre, emplacement et types de logements approuvés dans le cadre des demandes d'aménagement et de permis de construire, et emplacement. • 2 b) Échéanciers pour le traitement des demandes d'aménagement.
<p>3. Créer une voie claire pour éliminer l'itinérance chronique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de ressources pour aider les personnes en situation d'itinérance chronique à accéder à un logement permanent approprié avec les soutiens dont elles ont besoin pour garder leur logement, et réduction du nombre de nouvelles personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance chronique. 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 a) Nombre de logements avec services de soutien utilisés pour loger des personnes en situation d'itinérance chronique • 3 b) Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique • 3 c) Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique qui reçoivent de soutien de Logement d'abord
<p>4. Poursuivre la lutte contre la pauvreté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des effets de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire grâce à des partenariats communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 a) Indicateurs de la Stratégie de réduction de la pauvreté à déterminer durant le mandat du Conseil.

Objectif stratégique	Résultats souhaités d'ici 2026	Indicateurs de performance
<p>5. Promouvoir et soutenir les ressources proactives d'aide en santé mentale, les stratégies et les modèles communautaires d'intervention en situation de crise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès aux services de santé mentale et liée à la consommation de substance culturellement adaptés. • Modèles avancés d'intervention en situation de crise. 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 a) Nombre d'interventions sans recours aux services de police et d'urgence. • 5 b) Nombre de personnes savant comment obtenir des ressources d'aide en santé mentale. • 5 c) Nombre de personnes ayant bénéficié d'un autre type d'intervention.
<p>6. Simplifier l'accès aux services sociaux pour aider les personnes dans le besoin, notamment avec le logement, l'emploi et les services de garde d'enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élimination des obstacles aux services d'aide pour les personnes dans le besoin, notamment les femmes, les Autochtones, les personnes noires, les personnes racisées, les personnes issues de la pluralité des genres et les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants, afin qu'elles puissent obtenir de meilleurs résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 a) Amélioration des résultats de services auprès des personnes recourant aux services sociaux (logement, emploi et garde d'enfants)
<p>7. Réduire les délais d'intervention d'urgence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse à la demande en fonction de la croissance démographique, des situations et du vieillissement de la population ottavienne (ressources, répartition et infrastructures). • Coordination de l'approche entre le gouvernement provincial, Santé publique Ottawa, la Ville et d'autres municipalités. 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 a) Adéquation entre les délais d'intervention d'urgence et les besoins de la population.

Objectif stratégique	Résultats souhaités d'ici 2026	Indicateurs de performance
<p>8. Accroître l'accessibilité aux programmes culturels et récréatifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès aux parcs et aux programmes culturels et récréatifs de la Ville, y compris dans les quartiers prioritaires. • Assouplissement du processus d'obtention de permis pour des événements communautaires ou récréatifs. • Meilleure utilisation des parcs et diversification des programmes qui y sont offerts, et meilleur aménagement de l'espace. 	<ul style="list-style-type: none"> • 8 a) Nombre de personnes participant aux programmes culturels et récréatifs de la Ville, y compris les inscriptions aux programmes en français. • 8 b) Nombre de permis saisonniers délivrés à des organismes partenaires pour les parcs et les loisirs.
<p>9. Adapter le nombre de parcs et d'installations culturelles et récréatives à la croissance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout ou réaménagement de parcs et d'installations culturelles et récréatives accessibles partout dans la ville. 	<ul style="list-style-type: none"> • 9 a) Nombre de nouveaux parcs et de nouvelles installations culturelles et récréatives. • 9 b) Nombre de parcs et d'installations culturelles et récréatives réaménagés.

Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles.

Quel que soit le mode de déplacement – marche, voiture, vélo, autobus ou train léger –, tout le monde est concerné par le transport et la mobilité. La Ville s'adapte aux habitudes de déplacement et veille à améliorer la connectivité, la fiabilité, la sécurité et l'accessibilité afin de répondre aux besoins de mobilité à Ottawa.

Cette priorité stratégique est axée sur le soutien au transport en commun et au transport actif, car ils sont essentiels pour faire progresser les objectifs de la Ville en matière de changements climatiques et instaurer un environnement plus sain, équitable et inclusif pour la population. La Ville reconnaît les besoins en matière de transport en commun des groupes en quête d'équité, comme les femmes, les personnes racisées, les Autochtones et les personnes en situation de handicap. Il est primordial pour améliorer la mobilité de miser sur les investissements générationnels de la Ville dans le train léger et de continuer à améliorer les services d'autobus, notamment d'améliorer la fiabilité globale du transport en commun, d'adapter les services aux secteurs de la ville et de réorganiser les services d'autobus. Le volet transport actif vise à relier divers secteurs de la ville en améliorant les liaisons cruciales et le réseau piétonnier et cyclable.

Les priorités du Plan directeur des transports seront les routes, le transport en commun et le transport actif pour favoriser la croissance et l'aménagement et réduire les gaz à effet de serre. La sécurité routière sera améliorée grâce à des programmes comme des mesures de modération de la circulation et de gestion intégrée de la vitesse. Un soutien sera en outre offert aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité pour les aider dans leurs déplacements.

Plus précisément, nous voulons atteindre les objectifs stratégiques et obtenir les résultats suivants :

Tableau 2 : Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles – Objectifs stratégiques et résultats

Objectif stratégique	Résultats souhaités d'ici 2026	Indicateurs de performance
<p>10. Améliorer le transport actif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des liaisons piétonnières et cyclables manquantes afin de relier les secteurs de la ville. 	<ul style="list-style-type: none"> 10 a) : Pourcentage de déplacements en transport actif (compteurs le long des infrastructures cyclables).
<p>11. Améliorer la fiabilité du transport en commun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure ponctualité des autobus et des trains. Fiabilité générale accrue des services de transport en commun. Adéquation entre les services d'autobus et les besoins locaux. Services de transport en commun adaptés aux secteurs de la ville. Achalandage accru dans les autobus et les trains. 	<ul style="list-style-type: none"> 11 a) Nombre de déplacements en autobus et en train, du point d'origine au point de destination, sur le réseau d'OC Transpo. 11 b) : Pourcentage d'autobus quittant les principaux arrêts au plus une minute avant et trois minutes après l'heure prévue. 11 c) : Pourcentage d'heures de service d'autobus et de train prévues et effectuées. 11 d) : Fin de l'examen des circuits.
<p>12. Prioriser les projets de route, de transport en commun et de transport actif dans la partie 2 du Plan directeur des transports.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Approbation du Plan des infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> 12 a) : Approbation du Plan directeur des transports – Partie 2 par le Conseil en 2025.

Objectif stratégique	Résultats souhaités d'ici 2026	Indicateurs de performance
<p>13. Adapter le transport en commun et les routes à la croissance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'infrastructures routières et de transport en commun abordables pour soutenir l'aménagement. 	<ul style="list-style-type: none"> • 13 a) : Rapport annuel sur la valeur des conversions en rues complètes. • 13 b) : Rapport annuel sur la valeur des projets de renouvellement des infrastructures.
<p>14. Améliorer la sécurité routière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du nombre de blessures graves et de décès. • Mise en place de mesures temporaires et permanentes de modération de la circulation. 	<ul style="list-style-type: none"> • 14 a) : Nombre de collisions mortelles ou ayant causé des blessures graves. • 14 b) : Nombre de mesures de modération de la circulation temporaires et permanentes mises en place. • 14 c) : Nombre de kilomètres de rues résidentielles, nouvelles ou réaménagées, où la vitesse est de 30 km/h.
<p>15. Appuyer les modes de transport durables pour les résidentes et résidents ayant des besoins en matière d'accessibilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Options accrues pour les usagers ayant des besoins en matière d'accessibilité afin qu'ils se rendent à destination. 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 a) : Nombre de kilomètres de trottoirs. • 15 b) : Maintien de la pleine accessibilité du parc de véhicules de transport en commun. • 15 c) : Mises à jour régulières à la Commission des transports en commun sur les données de service de Para Transpo.

Une ville verte et résiliente.

La Ville continue de prendre des mesures pour s'adapter aux changements climatiques, sachant que l'habitabilité d'Ottawa repose sur la santé de l'environnement naturel et bâti. Le climat d'Ottawa se réchauffe, s'humidifie et est plus imprévisible. Il est donc essentiel que la municipalité continue de se préparer aux conditions extrêmes de chaleur, de vent, de pluie et de neige, et poursuive ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'amélioration de la résilience climatique.

Cette priorité stratégique vise essentiellement l'adaptation des mesures prises par la Ville pour réduire les émissions attribuables au parc de véhicules, au transport en commun, aux décharges et aux usines d'épuration des eaux usées. Les arbres d'Ottawa et leur habitat constituent une ressource commune fournissant un large éventail d'avantages et de services à l'ensemble de la population. Au cours de son mandat, le Conseil plantera des arbres et cultivera et préservera le couvert forestier dans les quartiers où il est faible.

La stratégie de résilience climatique nous aidera à contrer les effets des changements climatiques et à protéger la population, les infrastructures et les services. En outre, les partenariats communautaires seront mis de l'avant pour répondre aux situations d'urgence afin de nous doter d'une approche globale pour les phénomènes météorologiques extrêmes.

Les infrastructures municipales sont essentielles à la vitalité économique, à la création d'emplois et au renforcement des quartiers. Les partenariats communautaires seront mis de l'avant pour répondre aux situations d'urgence afin de nous doter d'une approche globale pour les phénomènes météorologiques extrêmes. La Ville prendra les meilleures décisions possible en matière de construction, d'exploitation, d'entretien, de renouvellement, de remplacement et d'élimination des actifs, en continuant d'élaborer ses plans de gestion des actifs. Une autre priorité sera d'améliorer les infrastructures névralgiques, de maintenir l'infrastructure en bon état et de réduire le déficit d'infrastructures.

Plus précisément, nous voulons atteindre les objectifs stratégiques et obtenir les résultats suivants :

Tableau 3 – Une ville verte et résiliente – Objectifs stratégiques et résultats

Objectif stratégique	Résultats souhaités d'ici 2026	Indicateurs de performance
<p>16. Réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions attribuables au parc de véhicules, au transport en commun, aux déchets solides et aux installations municipales, comme les usines d'épuration des eaux usées. 	<ul style="list-style-type: none"> 16 a) : Bilan annuel des inventaires des émissions de GES de la Ville attribuables au parc de véhicules, au transport en commun, aux déchets solides et aux installations municipales, comme les usines d'épuration des eaux usées.
<p>17. Hausse de la réduction et du réacheminement des déchets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Participation accrue aux programmes de réacheminement des déchets et de recyclage, en appui aux cibles municipales et provinciales de réacheminement des déchets organiques des décharges. 	<ul style="list-style-type: none"> 17 a) : Génération de déchets par habitant. 17 b) : Volume de déchets alimentaires et organiques des décharges.
<p>18. Planter des arbres et cultiver et préserver le couvert forestier urbain dans les parcs et sur les routes, particulièrement dans les quartiers où il est faible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du couvert forestier dans les quartiers où il est faible. 	<ul style="list-style-type: none"> 18 a) : Nombre d'arbres plantés dans les quartiers où le couvert forestier est faible.

Objectif stratégique	Résultats souhaités d'ici 2026	Indicateurs de performance
<p>19. Accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la résilience des infrastructures municipales. • Interventions lors des phénomènes météorologiques extrêmes. • Renforcement de la capacité communautaire en matière de planification et d'intervention en situation d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> • 19 a) : Rapport annuel sur le renforcement de la résilience climatique.
<p>20. Améliorer les infrastructures essentielles par la gestion des actifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du déficit d'infrastructures et maintien en bon état des infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 a) : Mise à jour des mesures et des indicateurs liés aux infrastructures dans les plans de gestion des actifs durant le mandat du Conseil.

Une ville avec une économie diversifiée et prospère.

Grâce à son économie diversifiée et prospère où chacun peut en profiter, Ottawa est une destination de choix où vivre, travailler, étudier, se divertir et investir ou encore à visiter. Ainsi, tout le monde a accès aux perspectives et la Ville dispose des ressources nécessaires pour relever d'autres défis.

Cette priorité stratégique vise à trouver des idées et des options pour favoriser la création d'emplois et la croissance économique à partir de la stratégie de développement économique de la Ville, qui doit être présentée au Conseil d'ici la fin de l'année. La Ville a pour rôle de stimuler et de faciliter la croissance, la prospérité, la diversification et la résilience économiques à l'aide de programmes et de projets de développement économique. Les éléments prioritaires sont entre autres l'investissement et l'essor des entreprises, l'attraction et la rétention des talents, l'entrepreneuriat et la promotion d'Ottawa comme lieu où il faut bon vivre et faire des affaires. Faisant face à des changements sans précédent en raison des activités du gouvernement fédéral et d'autres facteurs post-pandémiques, la Ville doit également prendre des mesures pour stimuler l'activité économique dans le centre-ville et le marché By.

Comme le précise le Plan officiel, les secteurs spéciaux permettent de coordonner et de chapeauter les efforts pour établir, développer et promouvoir ces secteurs à titre de leviers économiques locaux contribuant aux affaires, à l'emploi et à la qualité de vie. À Ottawa, ces secteurs comprennent ceux de la Cité parlementaire et du boulevard de la Confédération, du canal Rideau, du marché By, du parc Lansdowne et des îles de la rivière des Outaouais, ainsi que les secteurs économiques spéciaux de Kanata-Nord et de l'aéroport international d'Ottawa. Plusieurs autres secteurs économiques municipaux sont dotés d'un plan secondaire ou compris dans un, par exemple les cours Bayview, le nouveau Campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa, le couloir du chemin Carp et le nouveau quartier économique du couloir de la route 174 compris dans du Plan secondaire du couloir d'Orléans. Chaque secteur contribue à l'économie d'Ottawa. Par ailleurs, les petites entreprises sont un pilier économique. C'est pourquoi il faut, pour dynamiser les rues principales traditionnelles et commerciales et faciliter la vie des commerçants, mettre en place des mesures pour les soutenir et limiter les obstacles au démarrage.

La croissance et la prospérité économiques dépendent d'une série de facteurs intimement liés. C'est donc en diversifiant notre économie et en promouvant notre marque régionale, possiblement en collaboration avec Gatineau, que nous

attirerons une main-d'œuvre spécialisée pour soutenir le développement et la création d'entreprises à Ottawa, et en faire une destination de choix.

Plus précisément, nous voulons atteindre les objectifs stratégiques et obtenir les résultats suivants :

Tableau 4 – Une ville à l'économie diversifiée et prospère – Objectifs stratégiques et résultats

Objectifs stratégiques	Résultats souhaités d'ici 2026	Indicateurs de performance
21. Faciliter le démarrage et l'opération d'une entreprise.	<p>Amélioration du processus de démarrage et l'opération d'une entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du règlement sur les permis d'entreprise pour le moderniser et réduire les lourdeurs administratives; • Service à guichet unique pour les petites entreprises et amélioration de l'expérience client (paiement en ligne, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • 21 a) : Nombre d'entreprises (nouvelles et existantes). • 21 b) : Nombre de plaintes sur les permis d'entreprise. • 21 c) : Plus d'évaluations foncières commerciales. • 21 d) : Sondage sur la satisfaction des entreprises à l'égard des processus et mesures de soutien au démarrage et à l'opération d'entreprises de la Ville.
22. Stimuler la croissance dans les secteurs économiques spéciaux dotés d'un plan secondaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du rôle des secteurs économiques spéciaux en tant que lieux importants pour l'identité, la culture et l'économie de la ville dotés d'un plan secondaire à titre de leviers économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • 22 a) : Nombre d'entreprises (nouvelles et existantes) dans les secteurs spéciaux et les secteurs économiques dotés d'un plan secondaire. • 22 b) : Montant des recettes provenant de l'impôt foncier par secteur spécial et secteur économique doté d'un plan secondaire.
23. Repenser le centre-ville et le marché By.	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'activité économique, de la sécurité et du tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • 23 a) : Nombre d'entreprises (nouvelles et existantes) au centre-ville et au marché By.

Objectifs stratégiques	Résultats souhaités d'ici 2026	Indicateurs de performance
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre accru de logements au centre-ville, notamment plus de types de logements (p. ex. pour les familles). 	<ul style="list-style-type: none"> • 23 b) : Dépenses annuelles des touristes. • 23 c) : Utilisation de l'eau au centre-ville et au marché By. • 23 d) : Nombre de logements (par type) approuvés dans le cadre d'une demande d'aménagement ou de permis de construire au centre-ville et dans le marché By.
<p>24. Améliorer les rues principales traditionnelles et commerciales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du domaine public aux endroits stratégiques. • Appui aux communautés d'affaires, y compris aux objectifs des associations d'amélioration commerciale. • Activité économique accrue. 	<ul style="list-style-type: none"> • 24 a) : Nombre d'entreprises (nouvelles et existantes) sur les rues principales traditionnelles et commerciales
<p>25. Diversifier notre économie et promouvoir notre marque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration accrue avec Gatineau • Nombre accru d'immigrantes et immigrants, d'étudiantes et étudiants et de talents venus à Ottawa et y restant. • Activité économique accrue et croissance de l'emploi. • Adoption d'une approche régionale avec les partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • 25 a) : Dépenses annuelles des touristes. • 25 b) : Nombre d'immigrantes et immigrants restant à Ottawa. • 25 c) : Nombre d'initiatives conjointes.